

« d'avoir à effacer les lettres de son enseigne » devenue suspecte !...

Enfin, la maison passe successivement à Cartier-Mourette, le 27 pluviôse an VII ; à Bomy-Rasselet, le 22 frimaire an XII ; à Mégnier, qui prend le titre de caffetier (*sic*) en 1820 ; à Tronchet-Lagrange, en 1822 ; à Pierre Marsaux, en 1839 ; puis à Toullotte ; puis à Guilliot-Lormier ; puis à Avechin ; à Daron et enfin à Deligny ; elle est aujourd'hui tenue par Maillard.

Cette maison n'a conservé de sa destination première que la pâtisserie, la « cuisine pour la ville » et le débit de vins et liqueurs.

L'Hostellerie de la Croix de Lorraine

Rue de Villers-les-Moynes (aujourd'hui grande rue de Soissons, boulangerie Lepreux, précédemment Brocheton).

Ouverte en 1589 par Symond Marschall ; cédée à Robert Damiens, en 1633 ; à Michel Barré, en 1652 ; à Bonadventure Barré, en 1691 ; à Gilles Dulieu, en 1723 ; et en 1750, à Joachim Hochart ; la « Croix de Lorraine » qui était tenue, lors de la Révolution, par Nicolas Camus, aura eu cet honneur d'être la maison de Villers-Cotterêts où se chanta publiquement, et pour la première fois, notre bel hymne national : *la Marseillaise*. Cela résulte d'une lettre qu'un ami a bien voulu nous communiquer, et de laquelle nous extrayons les passages suivants :

Villers-Cotterest, ce 12 octobre 1792.

MON CHER COUSIN,

Celle-cy est pour vous dire que notre santé se trouve en parfait état (etc)...

Quand aux choses du nouveau à Villers-Cotterest je vous dirais que Pierre Coutant, qui est soldat au 3^e bataillon de la Meurthe, a été blessé au bras, le vingt du mois dernier, et qu'il est venu ici en congé et que pendant son séjour il nous a

apprit (*sic*) une très belle chanson de guerrier qu'il lui a fallu répéter trois fois après qu'il l'eut chanté une première chez Camus de la « Croix-de-Lorraine » où il y avait quantités de monde pour écouter cette chanson qu'il appelle la marche des Volontaires du Rin (*sic*) et aussi la Marseillaise et qui vous donne des frisons singuliers..... Monsieur Mussart, le maire, est venu en personne pour se la faire chanter et a embrassé Coutant en lui donnant un escu neuf pour avoir copie de cette chanson dont l'auteur a ce qu'il paraît est un officier nommé Roger de Lile....

Malheureusement Pierre Coutant ne connaît que deux couplets sur quatre qu'il y a.....

Cette lettre est signée : *Nicolas Mercier*.

Il nous a paru curieux de la citer, puisqu'elle indique l'endroit où fut, pour la première fois, chanté l'hymne national à Villers-Cotterêts.

Vers 1796, François Daspicq se rend propriétaire de l'hostellerye de la Croix-de-Lorraine et la transforme en boulangerie.

Il la cède à Bernier-Richoux, le 29 fructidor an XII. Bernier-Richoux se qualifie pâtissier-traiteur. Il meurt, et sa veuve se remarie à un sieur Dulauroy, tailleur.

C'est en allant dire à son voisin Dulauroy, qu'un peloton de cosaques venait de traverser la ville et n'était plus à craindre, ayant disparu dans la rue de Largny, que le bonnetier Ducoudray fut tué en 1815; le pauvre homme finissait à peine de rassurer Dulauroy, lequel Dulauroy allait sortir à son tour, que, tout à coup, les cavaliers russes reparurent à toute bride; Ducoudray rentra précipitamment dans l'allée de sa maison (n° 7, grande-rue de Soissons) et se tint coi derrière la porte; malheureusement, un cosaque avait aperçu la fuite précipitée du bonnetier, d'un geste machinal il visa au hasard dans la porte, et tua roide l'infortuné Ducoudray.

Depuis le 3 novembre 1873, l'ancienne « hostellerye de la Croix-de-Lorraine » est redevenue une boulangerie (Maison Lepreux).